



Le Clain à Chasseneuil (86), le 4 mars 2022. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Mars 2022

Bulletin n°199

Mars 2022

ÉDIT'EAU

En mars, comme le mois précédent, les précipitations ont été déficitaires sur l'ensemble du Poitou-Charentes.

La situation des nappes souterraines s'est dégradée par rapport à fin février. En effet, 83% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne. Mars 2022 se place au 3^e rang des situations les moins favorables de ces 22 dernières années à la même période.

Avec le manque de pluies significatives pour la saison une bonne partie du mois, la totalité des stations de mesure des débits des cours d'eau suivies, présentent des débits mensuels inférieurs aux valeurs moyennes mensuelles. Au 1^{er} avril l'humidité des sols est inférieure à la normale de 10 à 20% dans les Charente, et de 20 à 40% plus faible en Deux-Sèvres et Vienne.

Les taux de remplissage des 2 grands barrages-réservoirs de la Charente restent très supérieurs à la moyenne calculée sur l'historique de chaque barrage, et sont soit proche (Touche-Poupard), soit inférieur (Cébron), en ce qui concerne ceux des Deux-Sèvres.

Des mesures de restriction concernant le remplissage des plans d'eau.

Sommaire

| | |
|---|-------|
| EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN) | / p.2 |
| PLUVIOMÉTRIE | / p.3 |
| NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES | / p.4 |
| DÉBITS DES COURS D'EAU | / p.5 |
| TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS | / p.7 |
| LES MESURES DE RESTRICTION | / p.8 |

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfetures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des cumuls de pluies déficitaires

EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

83% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne

COURS D'EAU

/ p.5

La totalité des stations de mesure avec un débit inférieur à leur moyenne

MESURES DE RESTRICTION

/ p.8

Interdictions de remplissage des plans d'eau

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne Agence de l'eau Loire-Bretagne Département de la Vienne Département des Deux-Sèvres



MARS 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUE ET SÈVRE NANTAISE

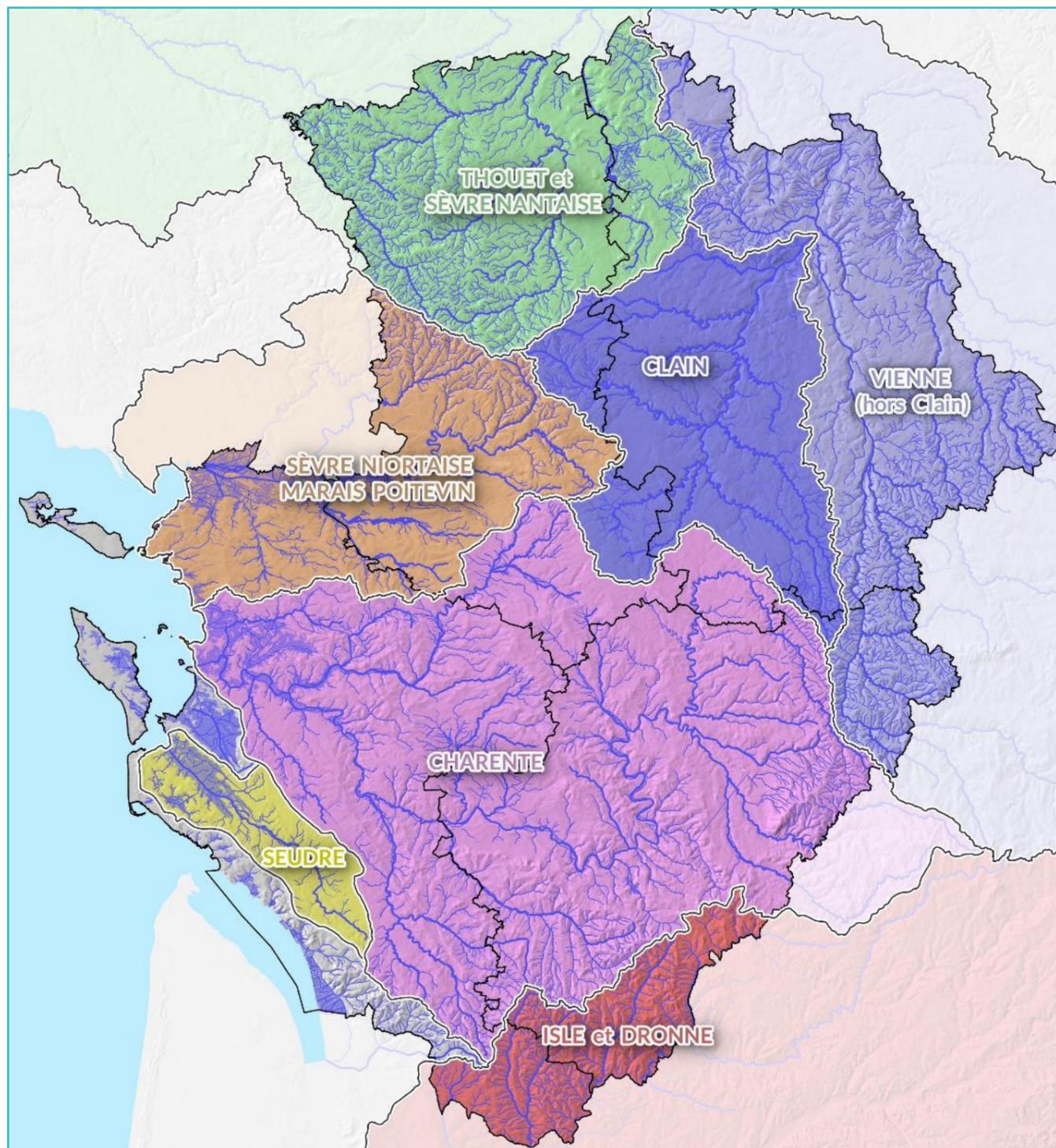
- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur à sa moyenne, 0 proche et 6 inférieurs. Evolution : 6 en baisse et 0 en hausse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 9 en fort déficit (-50 à -80%).

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à la moyenne, et 16 inférieurs. Evolution : 18 en baisse, et 0 en hausse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50% et -80%), 1 en très fort déficit (-80% à -100%).

SEUDRE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse, 0 en hausse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%).



VIENNE (hors Clain)

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur, 4 inférieurs à la moyenne, 1 proche. Evolution : 1 en hausse, 4 en baisse
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en déficit marqué (-50% à -80%), 4 en léger déficit (-10% à -50%).

CLAIN

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 3 proches, 21 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 5 en hausse, 21 en baisse, 1 indéterminé.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en fort déficit par rapport à sa moyenne (-80 à -100%), 8 en déficit marqué (-50% à -80%).

CHARENTE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 1 supérieur à sa moyenne, 40 inférieurs, et 9 proches de la moyenne. Evolution : 23 en hausse, 27 en baisse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 9 stations en léger déficit (-10 à -50%), et 6 en déficit marqué (-50% à -80%).

ISLE ET DRONNE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10% à -50% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 3 en hausse, 0 en baisse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en léger déficit, 0 en déficit marqué

Légende – Pictogrammes

- Précipitations
 - Niveaux des nappes
 - Débits des cours d'eau
- X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

Légende – couleurs des pictogrammes

- Très supérieur à la moyenne / excédent important
- Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
- Conforme à la moyenne
- Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
- Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
- Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de mars 2022 édité le 05 avril 2022.



Pluviométrie du mois de mars 2022

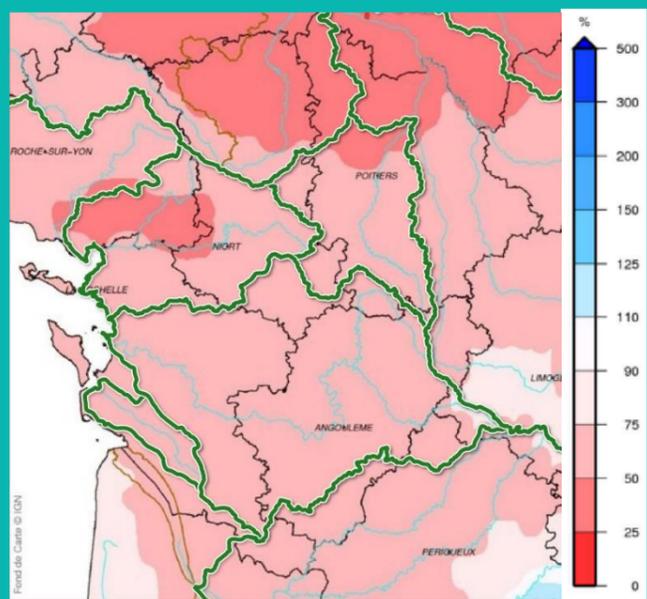
Les perturbations océaniques s'enchaînent début mars. Faiblement actives dans un premier temps, elles s'intensifient du 11 au 13, puis se raréfient.

Après une période sèche du 15 au 28 mars, la pluie revient les 2 derniers jours.

Au total, il est tombé 15 à 30 mm sur le nord-est de la zone, 30 à 45 mm ailleurs.

Les déficits généralisés s'échelonnent de 30 à 70 % du sud vers le nord.

Mars 2021 était un peu plus sec (les zones qui enregistraient 60 à 70 % de déficit, étaient plus étendues).



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de mars 2022

Cumuls aux quatre principales stations

Les cumuls pluviométriques du mois de mars 2022 sont **inférieurs** aux moyennes mensuelles inter-annuelles de **-46%** à la station de **Poitiers**, de **-56%** à la station de **Niort**, de **-43%** à celle de **Cognac**, et de **-44%** à celle de **La Rochelle**.

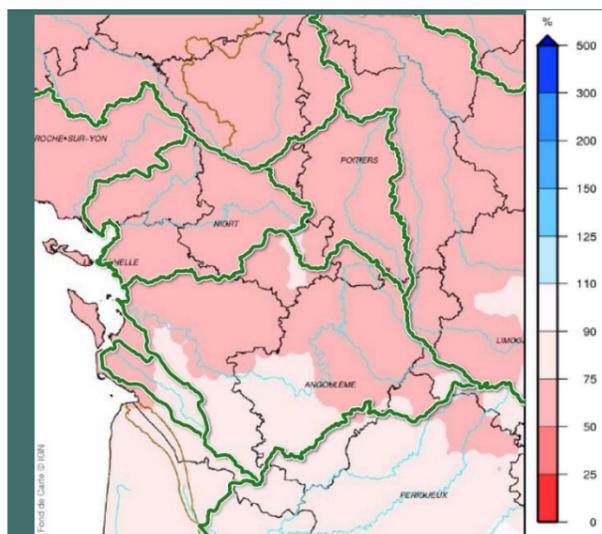
| COGNAC | | LA ROCHELLE | | NIORT | | POITIERS - BIARD | |
|---------|--------|-------------|--------|---------|--------|------------------|--------|
| FEVRIER | MARS | FEVRIER | MARS | FEVRIER | MARS | FEVRIER | MARS |
| 37.1 | 33.0 | 21.9 | 29.5 | 34.1 | 28.2 | 20.0 | 25.5 |
| (52) | (57,7) | (56,2) | (52,6) | (66,1) | (63,8) | (46,2) | (47,4) |

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à mars 2022

Les excédents de décembre atténuent légèrement les déficits enregistrés les autres mois. Les totaux pluviométriques de novembre 2021 à mars 2022 sont 15 à 25% déficitaires dans le sud des Charentes ; plus souvent 25 à 40 % déficitaires sur le reste de la région.

Cette période se classe parmi les 5 plus faiblement arrosées depuis 1959 à l'échelle du Poitou-Charentes (4^{ème} rang pour la Vienne et les Deux-Sèvres).



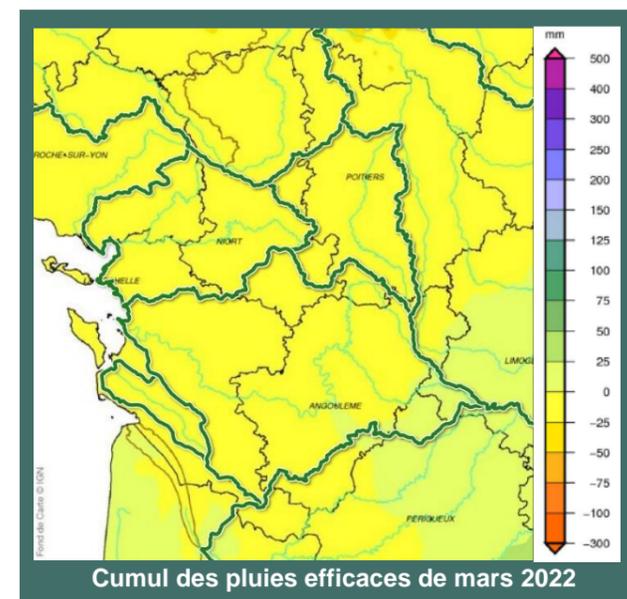
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à mars 2022)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies n'ont pas été efficaces. Les cumuls du mois proches de 0 mm dans le sud des Charentes descendent jusqu'à -20 mm en allant vers le nord.

Le cumul des pluies efficaces sur la période varie de 60 à 100 mm sur le nord-est du bassin PC ; de 100 à 150 mm dans le centre et augmente de 170 à 210 mm sur la moitié sud des Charentes. Dans le sud-est des Deux-Sèvres, il avoisine 200 mm.

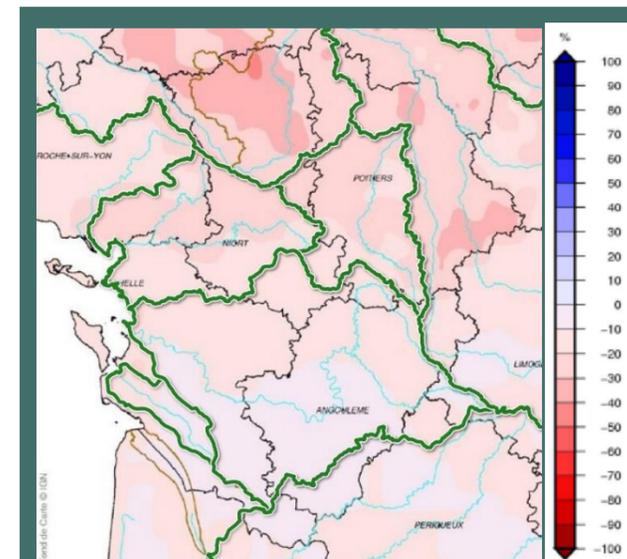


Cumul des pluies efficaces de mars 2022

Humidité dans les sols superficiels

Les pluies de la 2e décade ont bien humidifié les sols, mais depuis, ils s'assèchent de nouveau. Par rapport au début du mois, la sécheresse s'est aggravée dans le Poitou.

Au 1er avril, l'humidité des sols est 10 à 20 % plus faible que la normale du jour dans les Charentes et souvent 20 à 40 % plus faible dans les Deux-Sèvres et la Vienne (ce qui n'arrive qu'1 à 2 fois tous les 10 ans dans le Poitou).



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} avril 2022



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :

Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale-hivernale 2021/2022 des nappes d'eaux souterraines n'a pas été satisfaisante en l'absence de précipitations importantes. En effet, les mois d'octobre, novembre, et une bonne partie de décembre, ont été secs engendrant une baisse des niveaux jusqu'en décembre. Fin décembre, les fortes pluies enregistrées ont permis aux nappes d'amorcer leur recharge en janvier. Par contre, celle-ci n'a été que très brève en l'absence de pluie en février et mars, si bien que les nappes sont à des niveaux très bas fin février, et fin mars

Ainsi, au **31 mars 2022**, la situation s'est dégradée par rapport à celle observée fin février, avec **94 piézomètres** qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **83%** du parc tous types de nappes confondus (80% fin février). **17% des piézomètres** indique des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne (20% fin février).

Fin mars, **78 piézomètres** présentent une baisse par rapport au mois précédent, et **36** indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 80 en baisse et 32 en hausse, fin février 2022 par rapport à fin janvier).

Au 31 mars, la situation de 2022 se situe au 3^{ème} rang des situations les moins favorables de ces 22 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

11% des piézomètres sont proches de la moyenne de plus de 5% (8% ≥ fin février) ; **72 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (89%).

Pour les nappes captives :

33% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5% (48% fin février), dont 27% proche de la moyenne ; **22 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (67%).

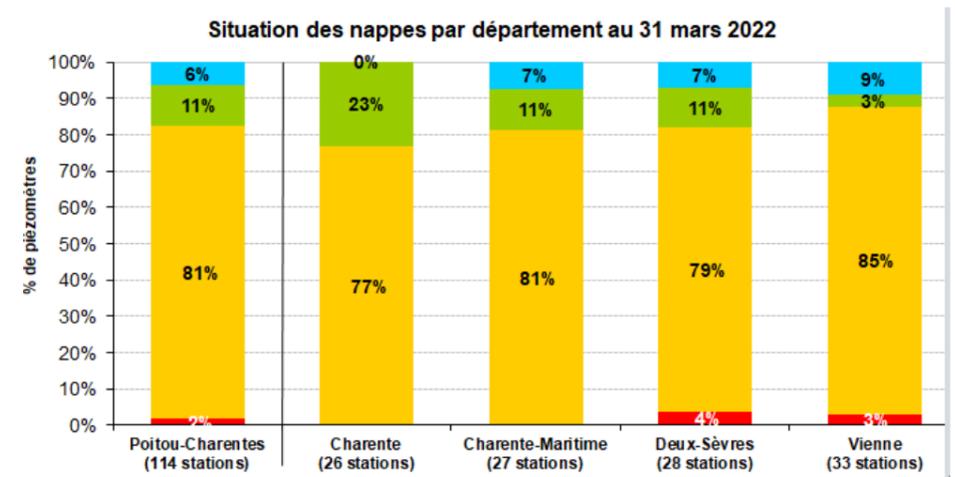
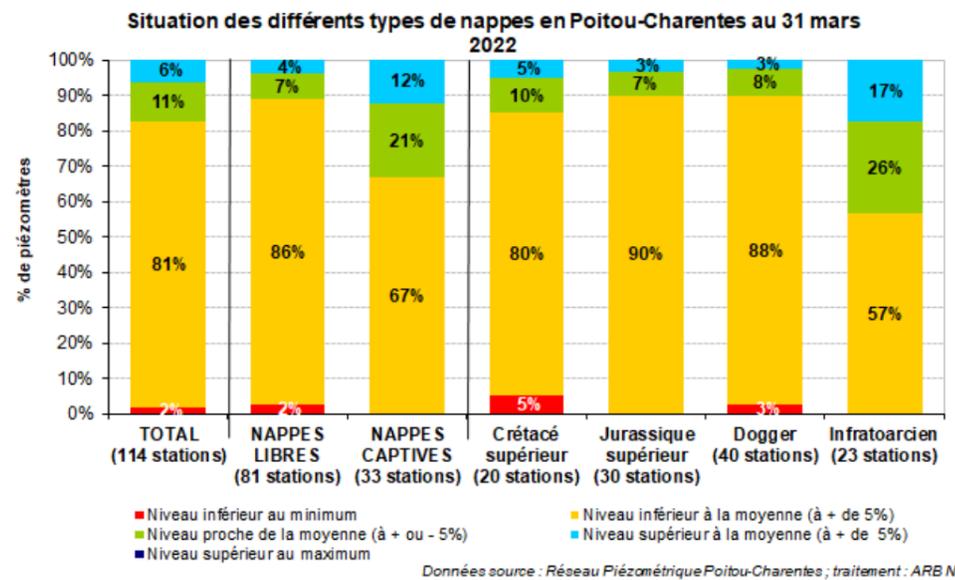
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est légèrement améliorée fin mars par rapport à fin février, avec **23%** de piézomètres proches de la moyenne (16% ≥ moyenne, fin février) ; **20 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne fin mars (77%).

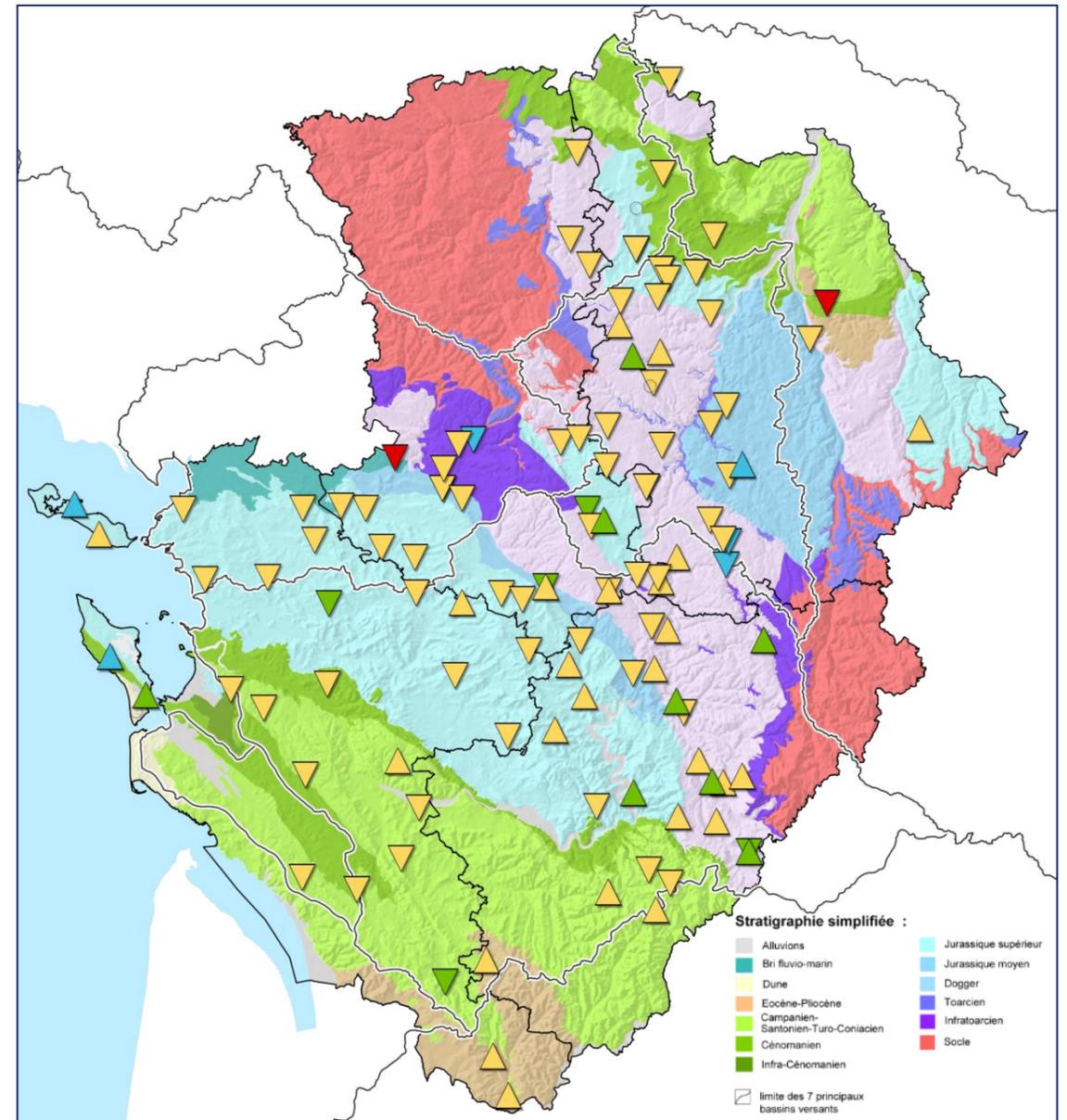
En Charente-Maritime : la situation observée fin mars s'est légèrement améliorée par rapport à celle observée fin février: en effet, **18%** des piézomètres se situent proches de la moyenne (16% ≥ moyenne, fin février). **22 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (81%).

En Deux-Sèvres : la situation fin mars s'est dégradée par rapport à celle observée fin février: **18%** des piézomètres sont proches à supérieurs à la moyenne (21% ≥ moyenne fin février) ; **23 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (82%).

En Vienne : la situation s'est dégradée fin mars par rapport à fin février, puisque **12%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 24% fin février; **29 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (88%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 mars 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :

- au mois précédent :
 - △ Hausse
 - Stable
 - ▽ Baisse
 - Non-déterminé
- à l'historique des mesures :
 - Supérieur au maximum
 - Supérieur à la moyenne de plus de 5%
 - Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
 - Inférieur à la moyenne de plus de 5%
 - Inférieur au minimum
 - Très supérieur à la moyenne / excédent important



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prévision des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

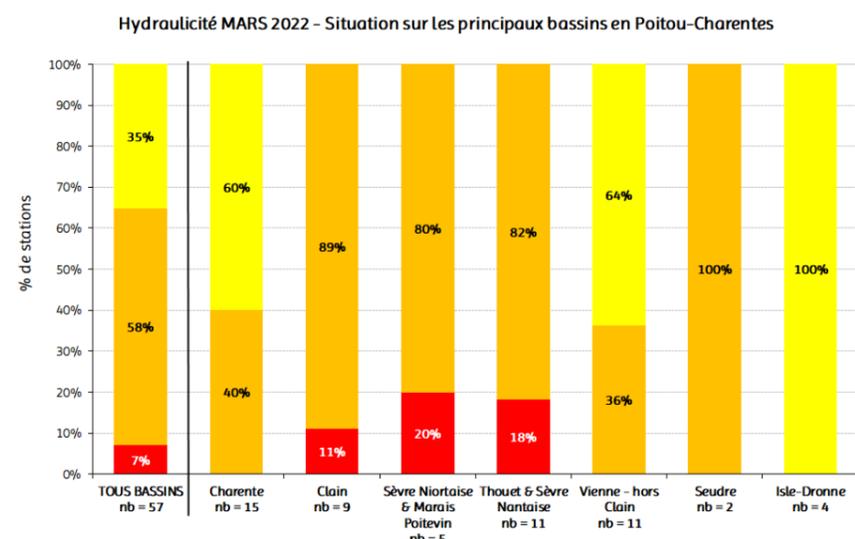
A la mi-mars, on observe l'impact visible des pluies sur les débits journaliers.

Les débits sont restés pendant une bonne partie du mois proches à inférieurs au débit moyen mensuel, sauf au cours des épisodes de crue (aux alentours du 15 mars).

Par conséquent, **la totalité des stations du territoire a un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de mars.**

Tous les bassins présentent donc une situation plutôt défavorable.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

| Station | DOE | DCR | Débit moyen mensuel | | |
|---|-----|-------|---------------------|------------------|------------------|
| | | | Mars 2022 | Mars interannuel | Hydraulicité (%) |
| La Vienne à Ingrandes | 21 | 16 | 92.53 | 178 | 52% |
| Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf] | 3 | 1.9 | 7.02 | 25.1 | 28% |
| Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi] | 0.5 | 0.2 | 5.05 | 21 | 24% |
| La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière] | 2 | 1.2 | 7.15 | 19.6 | 36% |
| La Dronne à Bonnes | 2.6 | 1.8 | 21.22 | 29 | 73% |
| La Charente à Vindelle [Coursac] | 3 | 2.5 | 22.57 | 43.8 | 52% |
| La Seudre à Saint-André-de-Lidon | 0.1 | 0.025 | 0.70 | 1.53 | 46% |

Unités : m³/s



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

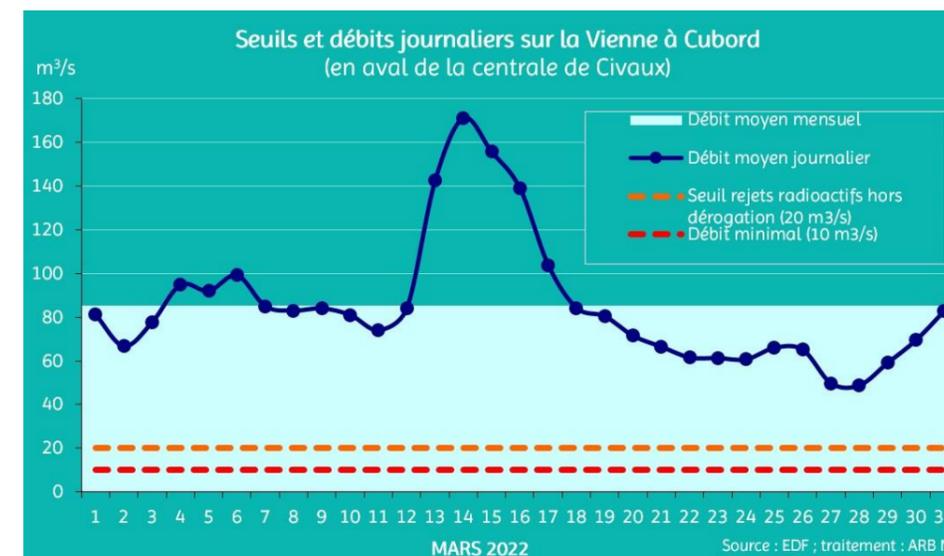


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 82.82 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 68.99 m³/s

Le débit moyen journalier de la Vienne a été **supérieur à 10 m³/s en mars**, autorisant la centrale à fonctionner. De même, il a été **supérieur au seuil minimal de 20 m³/s**, débit autorisant les rejets.

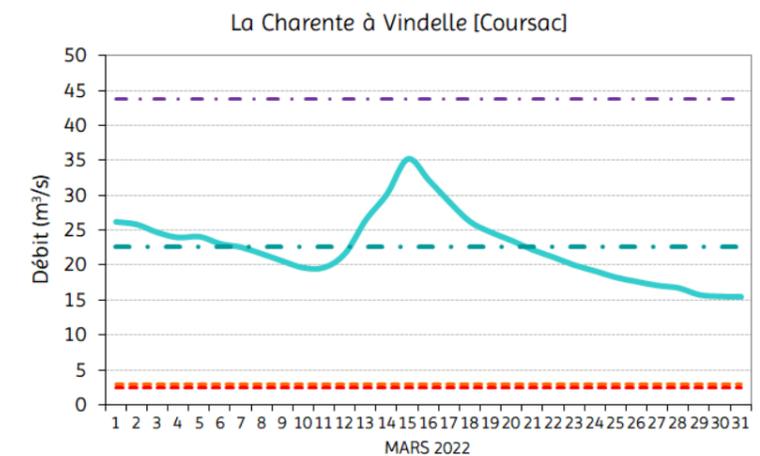
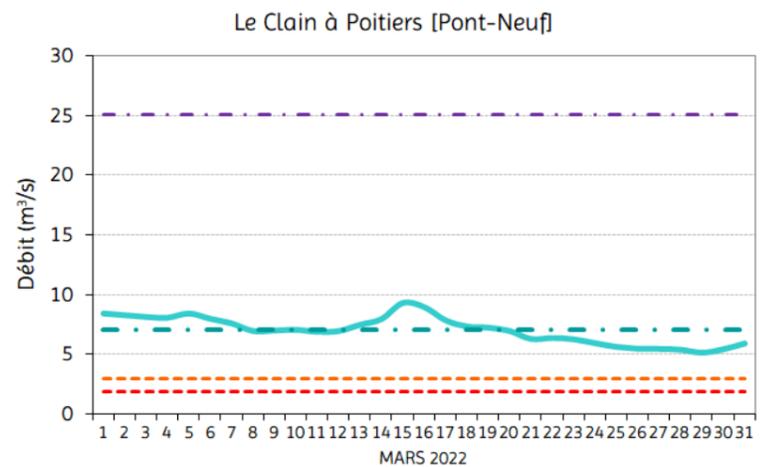
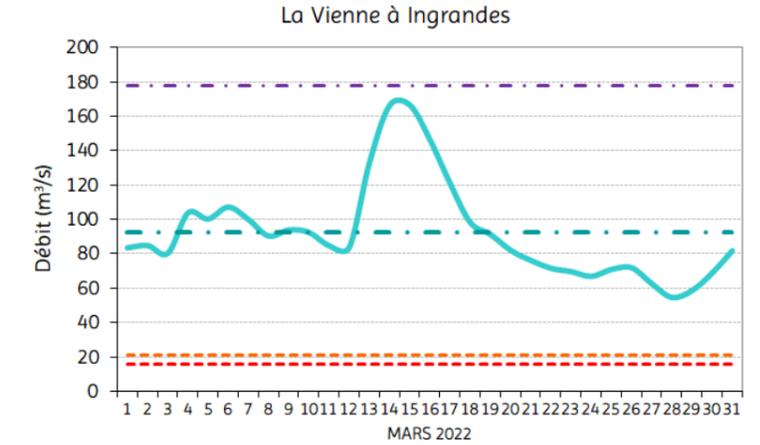
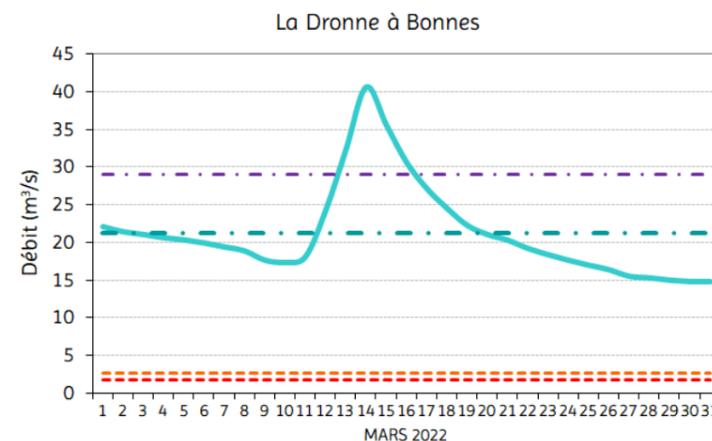
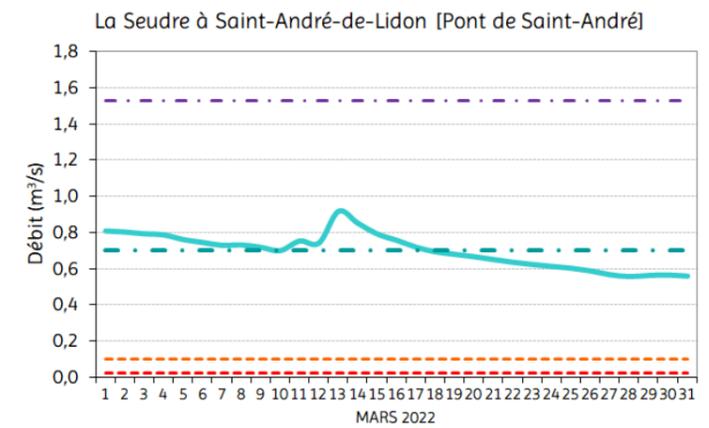
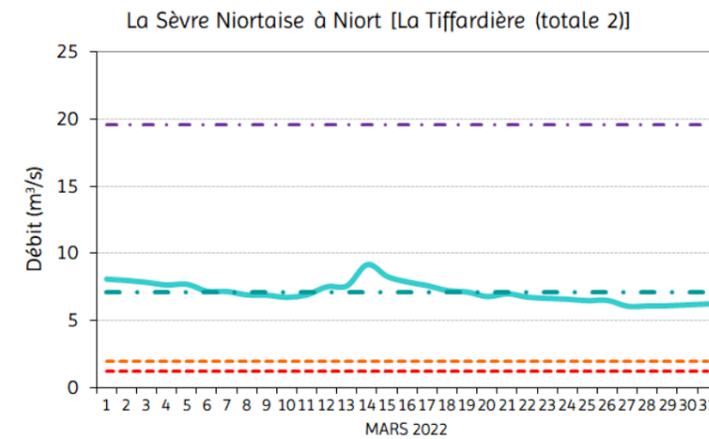
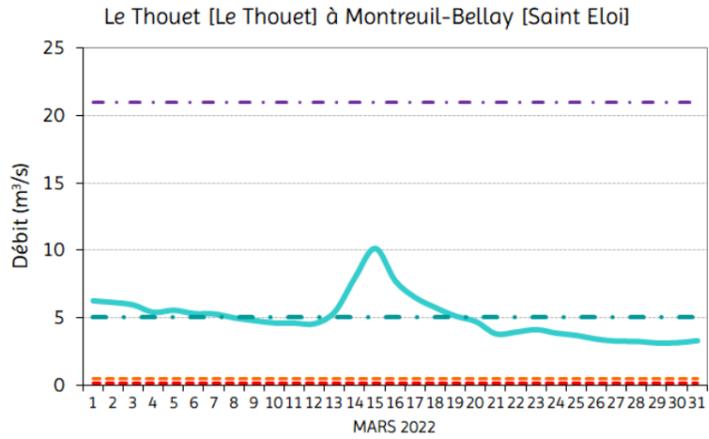
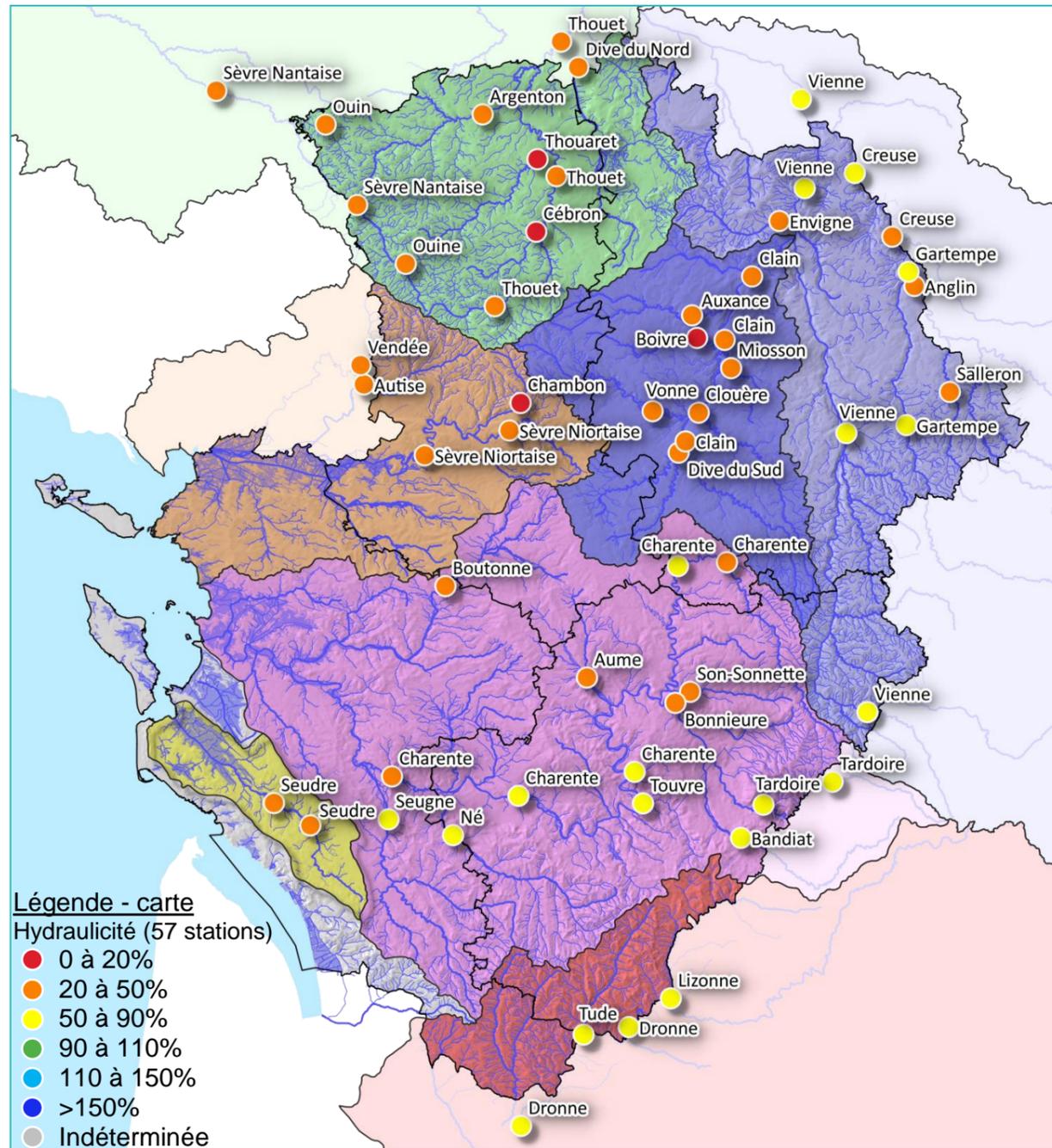


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »

Carte Hydraulicit  MARS 2022 - Rapport entre le d bit moyen mensuel et le d bit moyen mensuel interannuel



L gende – graphiques d bits du mois

- D bit journalier
- - D bit moyen mensuel (DOE)
- - D bit moyen mensuel interannuel
- - D bit m dian
- - D bit Objectif d' tiage
- - D bit de Crise (DCR)

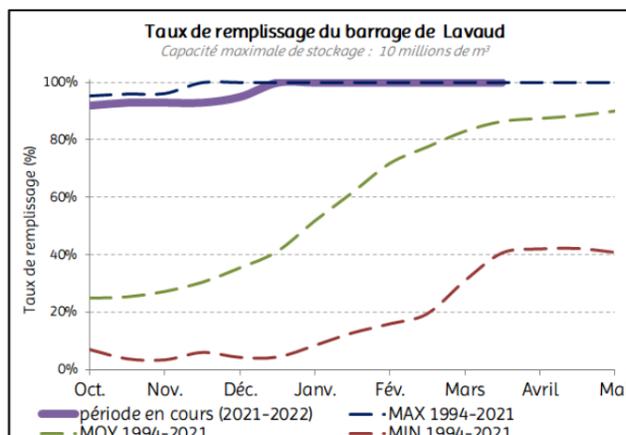
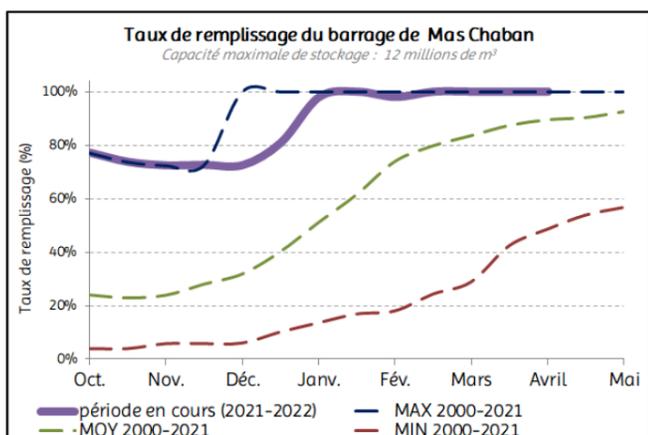
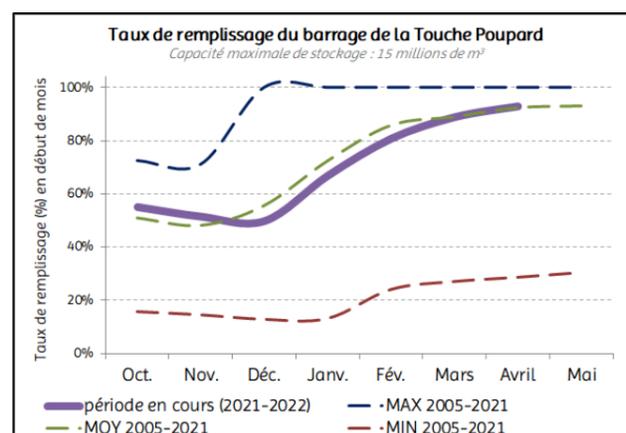
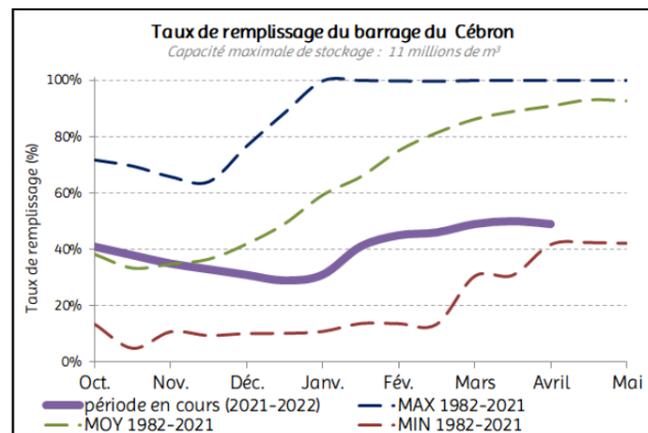
Donn es source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydro-m trie et de pr vision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

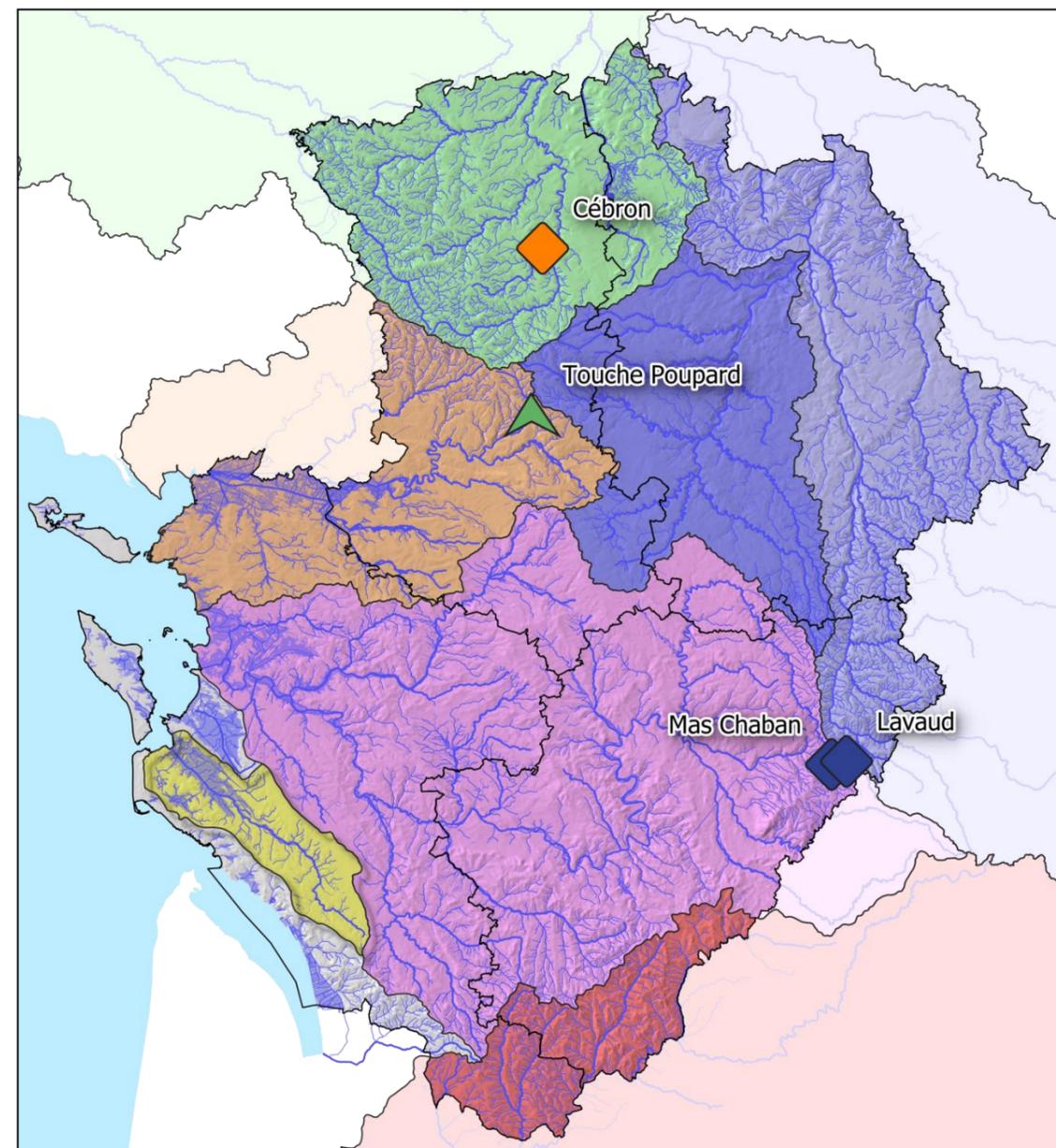
Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les fortes pluies enregistrées fin décembre 2021, les deux grands barrages-réservoirs de Charente étaient intégralement **remplis début janvier 2022** (Lavaud et Mas Chaban), alors que ceux des Deux-Sèvres (Cébron et Touche Poupard), en hausse, présentaient un taux de remplissage inférieur à la moyenne.

Début avril, en Deux-Sèvres, le taux de remplissage de la **Touche Poupard est en hausse**, et celui du **Cébron stable** ; ils sont respectivement proche de la moyenne, et inférieur à la **moyenne** (93% et 49%). En Charente, les barrages de **Lavaud** et de **Mas-Chaban** sont **remplis**.



Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin mars - début avril 2022



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :
- ▲ Hausse
- ◇ Stable
- ▼ Baisse
- Non déterminé
- par rapport à l'historique des mesures:
- Supérieur ou égal au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 25%
- Inférieur au minimum
- Non déterminé

Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour **l'irrigation et en soutien d'étiage**, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) **assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable**.



Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Nè (SIAH Nè) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une **campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin mars** dans le département de la Vienne. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ce département :

- **67%** des cours d'eau sont en « **écoulement visible acceptable** » (classe 1a)
- **30%** ont un « **écoulement visible faible** » (classe 1f)
- **0%** ont un « **écoulement non visible** » (classe 2)
- **3%** est en « **assec** » (classe 3)

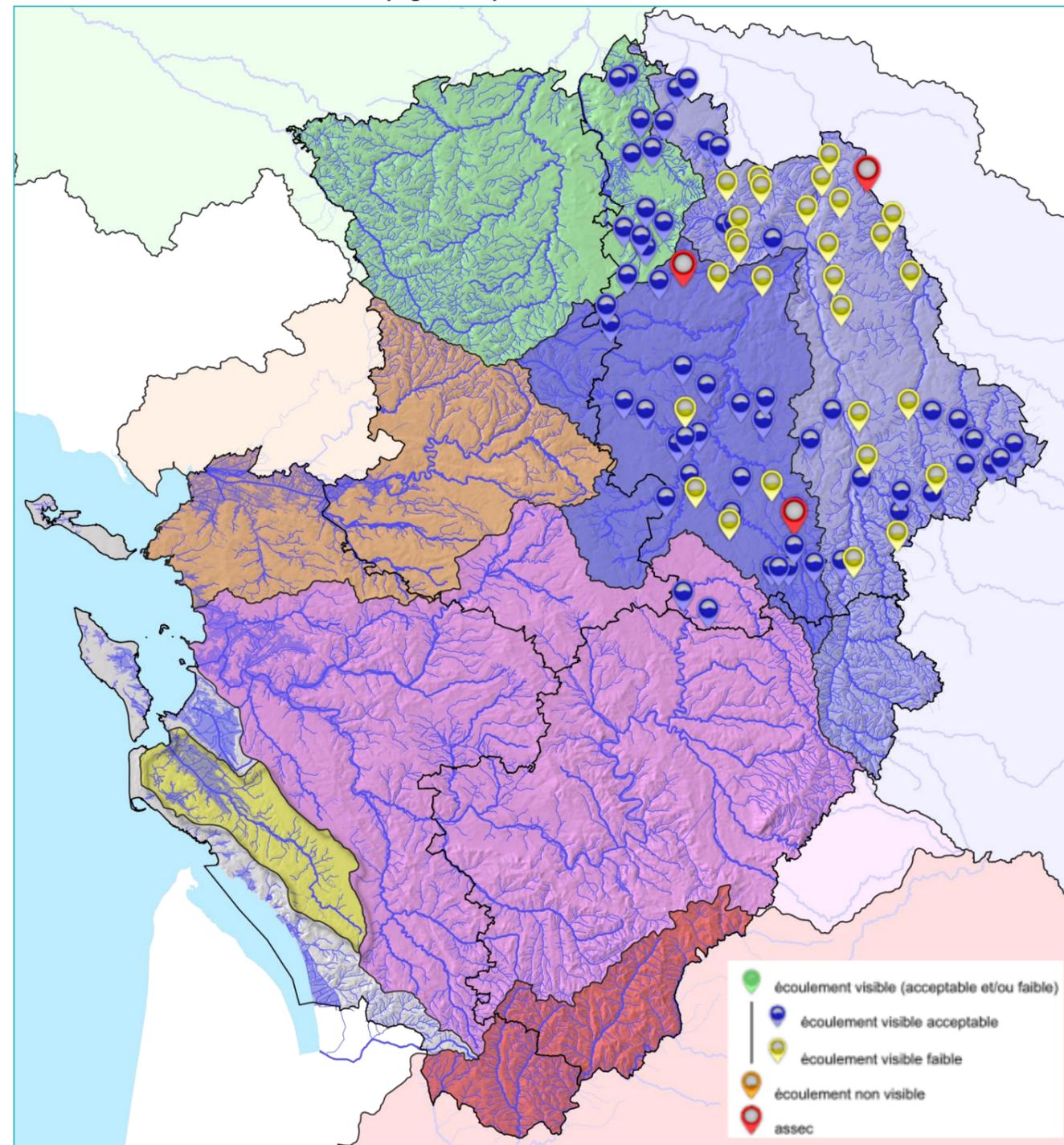
La situation est plutôt favorable pour un mois de mars en Vienne, l'indice ONDE reste proche de 10. Si non, on note que 3 stations sont en situation « d'assec », et que 28 stations présentent un écoulement visible faible.

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin mars 2021

| | Charente | | Charente-M. | | Deux-Sèvres | | Vienne | | Poitou-C. | |
|---|----------|---|-------------|---|-------------|---|--------|------|-----------|------|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| stations classe 1a "écoulement visible acceptable" | | | | | | | 63 | 67% | 63 | 67% |
| stations classe 1f "écoulement visible faible" | | | | | | | 28 | 30% | 28 | 30% |
| stations classe 2 "écoulement non visible" | | | | | | | 0 | 0% | 0 | 0% |
| stations classe 3 "assec" | | | | | | | 3 | 3% | 3 | 3% |
| Total stations | | | | | | | 94 | 100% | 94 | 100% |
| Indice ONDE * | | | | | | | 9.7 | | 9.7 | |

* *Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.*

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne complémentaire de fin mars 2022



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, la majorité des **arrêtés cadre 2021** du territoire ont été signés par les préfets et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, une gestion de printemps (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la gestion d'été. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, limiter la baisse significative des niveaux des ressources, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

La période d'application de ces arrêtés cadre 2021 a pris fin au 31 octobre 2021.

Autres usages

Les arrêtés de janvier et février ont de nouveau été prolongés en mars. Il s'agissait des arrêtés suivants :

CHARENTE

Arrêté préfectoral en date du 14 février 2022 portant interdiction de remplissage des plans d'eau et réglementant la manœuvre des vannes sur les cours d'eau dans le département de la Charente sur les secteurs suivants :

- Argenton-Izonne - Son-Sonnette - Bonnieure
- Argence - Nouère - Sud-Angoumois - Échelle-Lèche - Touvre
- Antenne - Soloire - Tourtrat
- Né - Seugne
- Isle-Dronne (Lizonne - Voultron - Dronne-aval - Auzonne - Tude - Isle-aval)

CHARENTE-MARITIME

Arrêté Préfectoral 22EB147 du 15/02/22 portant interdiction de remplissage des réserves d'irrigation dans les bassins Antenne-Rouzille (prolongation de l'arrêté 22EB093 du 07 février sur ce secteur), Mignon-Courance, Curé-Sèvre et Boutonne sur les périmètres des OUGC Saintonge et EPMP.

DEUX-SEVRES

L'arrêté du 31 janvier est prorogé par l'arrêté du 18 février jusqu'au 31 mars 2022.

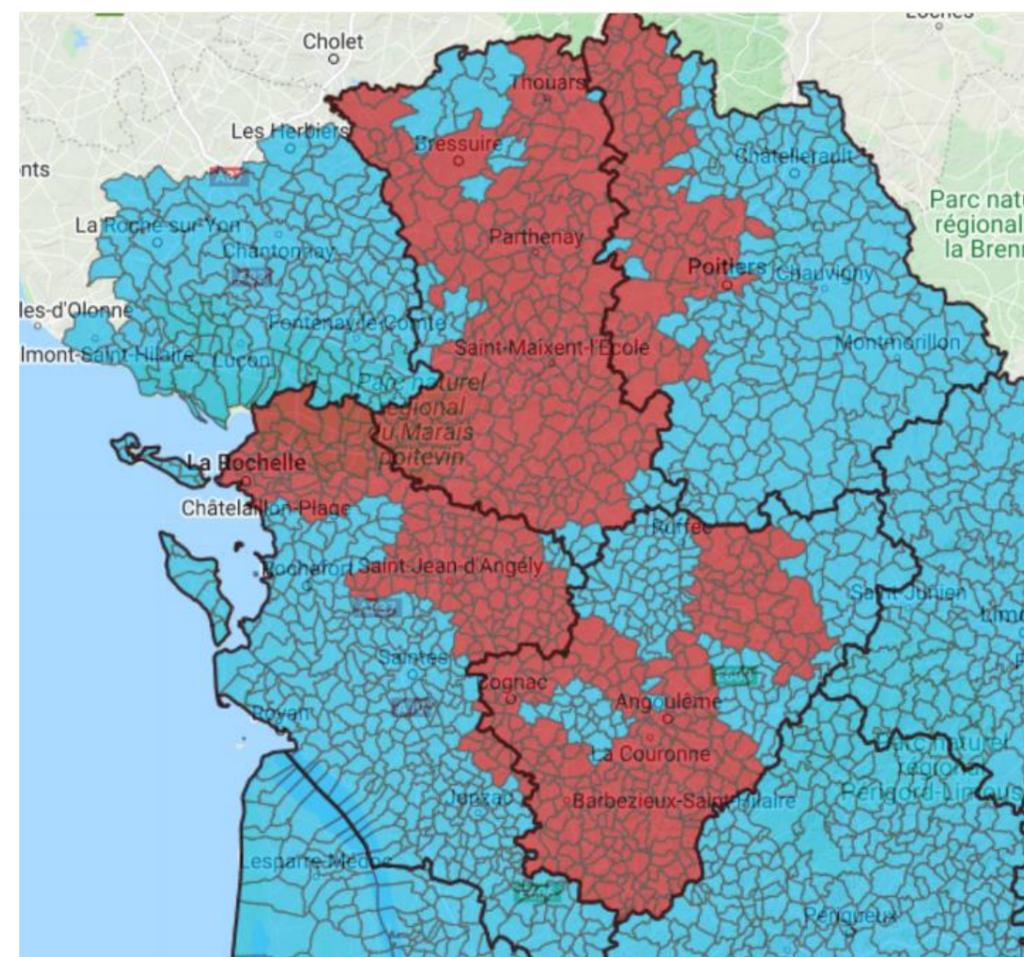
De nouvelles interdictions de remplissage des retenues et plans d'eau sont mises en places dans les bassins versants suivants : Sèvre Nantaise superficielle, Thouet aval, Sèvre Nantaise souterraine, Mignon-Courance, Sèvre Niortaise Amont et moyenne.

VIENNE

- Arrêté préfectoral du 04 février N°2022_DDT_SEB_52 portant prolongation de l'interdiction de remplissage des plans d'eau sur le bassin de la Dive du Nord ainsi que sur les sous-bassins de la Pallu, de l'Auxance, de la Boivre, de la Vonne et de la Clouère dans le département de la Vienne.

- Arrêté préfectoral du 04 février N°2022_DDT_SEB_53 portant prolongation de l'interdiction de manœuvres de vannes sur tous les cours d'eau sur le bassin de la Dive du Nord ainsi que sur les sous-bassins de la Pallu, de l'Auxance, de la Boivre, de la Vonne et de la Clouère dans le département de la Vienne.

>>> Après la phase de consultation du public, les arrêtés cadre 2022 ont été signés par les préfets fin mars et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau.



Carte des communes avec des mesures de restriction en vigueur au 31 mars 2022



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune



Le chenal de Mornac à Mornac sur Seudre (17), le 26 mars 2022. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°199 – Mars 2022



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité, et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>



Le Clain à Chasseneuil (86), le 27 mars 2022.. Photo : ARB NA

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
 Agence de l'eau Adour-Garonne
 Agence de l'eau Loire-Bretagne
 Département de la Vienne
 Département des Deux-Sèvres

